



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** ***Pour diffusion immédiate***

### ***Le CQCD réagit à la hausse du salaire minimum***

**Montréal, le 20 décembre 2012** – Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) juge raisonnable cette hausse de 0,25 \$ du salaire minimum prévue le 1<sup>er</sup> mai 2013, qui place dorénavant le salaire minimum à 10,15 \$/l'heure, telle que l'a annoncée la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Condition féminine, madame Agnès Maltais.

Le CQCD réagit favorablement à la décision du gouvernement du Québec de hausser de 2,5 % le salaire minimum, compte tenu du contexte socio-économique difficile dans lequel le Québec évolue depuis quelques mois, ainsi qu'au désir du gouvernement du Québec de poursuivre dans son axe de réduction de la pauvreté.

Rappelons que le gouvernement du Québec a haussé à 9,90 \$/l'heure le salaire minimum au 1<sup>er</sup> mai 2012 et que cette hausse faisait partie des nombreuses hausses absorbées par les entreprises depuis 2003.

« Le secteur du commerce de détail et ses détaillants ont d'ailleurs toujours supporté ces hausses, malgré un effet de levier important sur ses charges », précise M<sup>e</sup> Gaston Lafleur, président- directeur général du CQCD. Il va sans dire que les détaillants souhaitent dans le futur un peu de répit.

Ces hausses se traduisent par une augmentation parfois importante de l'enveloppe salariale que les entreprises doivent absorber ou récupérer quelque part. Par ailleurs, il est important de mentionner que ces hausses peuvent exercer une pression sur l'augmentation des biens et services.

#### **À propos du CQCD**

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) est fier de promouvoir, représenter et valoriser le secteur du commerce de détail et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur. Le CQCD est une association regroupant des entreprises du commerce de détail et de la distribution touchant plus de 70 % des activités de ce secteur économique au Québec et en est ainsi un interlocuteur incontournable.

-30-

Demande des médias ;

Lise Plante, MBA  
Directrice des communications et du marketing  
Conseil québécois du commerce de détail  
Tél. : (514) 842-6681, poste 200  
Courriel : [lplante@cqcd.org](mailto:lplante@cqcd.org) – [www.cqcd.org](http://www.cqcd.org)